

Les cégeps : au cœur de la relance du Québec

Mémoire déposé dans le cadre des consultations prébudgétaires 2021-2022
du ministère des Finances du Québec | Fédération des cégeps - Novembre 2020

1 Réussite et accessibilité

1.1 Assurer le déploiement de pratiques d'enseignement à impact élevé

- ◆ Outiller les enseignants face aux différents types de difficultés d'apprentissage
- ◆ Moyens à mettre en place :
 - Ajout de 20 % de la charge de coordination d'enseignement pour l'évaluation et le suivi de l'implantation des pratiques d'enseignement à impact élevé
 - Ajout d'un budget de développement professionnel de 4 M\$
 - Embauche de 100 professionnels et enseignants
 - Bonification de 2 M\$ pour le soutien aux étudiants et aux étudiantes admis avec une faible moyenne générale au secondaire

Montant nécessaire : 35 M\$

1.2 Mieux documenter et exploiter les données stratégiques sur l'ensemble des étudiants et des étudiantes

- ◆ Améliorer la prise de décision concernant les interventions à mener auprès des étudiants
- ◆ Moyens à mettre en place :
 - Développement d'une plate-forme technologique
 - Embauche d'un employé professionnel par cégep pour l'analyse des données et le partage de l'information

Montant nécessaire : 5 M\$

1.3 Favoriser l'accessibilité et la réussite par le déploiement du numérique

- ◆ Renforcer la sécurité de l'information
- ◆ Rehausser le financement de fonctionnement pour les ressources informationnelles
- ◆ Moyens à mettre en place :
 - Embauche de 100 professionnels et 200 techniciens
 - Intégration des compétences numériques aux programmes d'études
 - Poursuite du virage vers des services infonuagiques
 - Formation du personnel des cégeps

Montant nécessaire : 30 M\$

1.4 Favoriser l'accessibilité aux études par la mobilité étudiante interrégionale

- ◆ Dynamiser toutes les régions et répondre aux besoins de main-d'œuvre
- ◆ Rehausser le financement du programme de mobilité étudiante interrégionale
- ◆ Moyens à mettre en place :
 - Promotion du programme pour une expérience de vie enrichissante pour les étudiants et les étudiantes
 - Meilleur accompagnement des étudiants et des étudiantes du programme

Montant nécessaire : 5 M\$

1.5 Favoriser l'accessibilité aux études par l'accueil d'étudiants internationaux

- ◆ Augmenter de 20 % le nombre total d'étudiants internationaux dans le réseau collégial d'ici 2024
- ◆ Moyens à mettre en place :
 - Campagne de promotion internationale
 - Déploiement de passerelles vers l'emploi dans les régions du Québec
 - Service partagé d'accompagnement des candidats internationaux vers l'admission

Montant nécessaire : 2 M\$

1.6 Dynamiser les fondations collégiales pour soutenir la réussite des étudiants et des étudiantes

- ◆ Créer la mesure Placements Cégeps
- ◆ Moyens à mettre en place :
 - Subvention de contrepartie visant une bonification de la part du gouvernement en fonction des dons provenant d'autres sources
 - Soutien financier supplémentaire lorsque les fondations atteignent les objectifs de croissance visés

Montant nécessaire : 3 M\$

2 Formation et requalification des travailleurs



2.1 Offrir une formation plus flexible et adaptée aux besoins du marché du travail

- ◆ Adapter et déployer la formation continue auprès des travailleurs
- ◆ Moyens à mettre en place :
 - Arrimage entre les formations offertes et les besoins des chômeurs, des travailleurs et des employeurs
 - Développement de formations afin de mieux répondre aux besoins
 - Bonification des activités de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)

Montant nécessaire : 20 M\$

3 Santé mentale



3.1 Bonifier l'offre de services psychosociaux pour les étudiants et les étudiantes

- ◆ Accroître le nombre de sentinelles, de travailleurs de corridor ou de résidence
- ◆ Maintenir et développer l'offre de services psychosociaux à distance
- ◆ Moyens à mettre en place :
 - Embauche de personnel technique et professionnel
 - Formation du personnel des cégeps afin d'identifier rapidement les situations nécessitant l'intervention des spécialistes

Montant nécessaire : 5 M\$

4 Infrastructures et équipements



4.1 Offrir aux étudiants et aux étudiantes un milieu d'apprentissage stimulant

- ◆ Rattraper le retard actuel des cégeps en matière d'installations et d'équipements
- ◆ Bonifier les allocations d'infrastructures et d'équipements des cégeps
- ◆ Moyens à mettre en place :
 - Amélioration de la qualité des bâtiments
 - Déploiement d'équipements pédagogiques à la fine pointe de la technologie pour soutenir et enrichir la formation des étudiants
 - Rehaussement des infrastructures technologiques

Montant nécessaire : 150 M\$

La clé de la réussite : La pérennité du financement



Besoins en
fonctionnement : **105 M\$**

Besoins en infrastructure
et équipements : **150 M\$**

Les cégeps : au cœur de la relance du Québec

Mémoire déposé dans le cadre des consultations prébudgétaires 2021-2022
du ministère des Finances du Québec

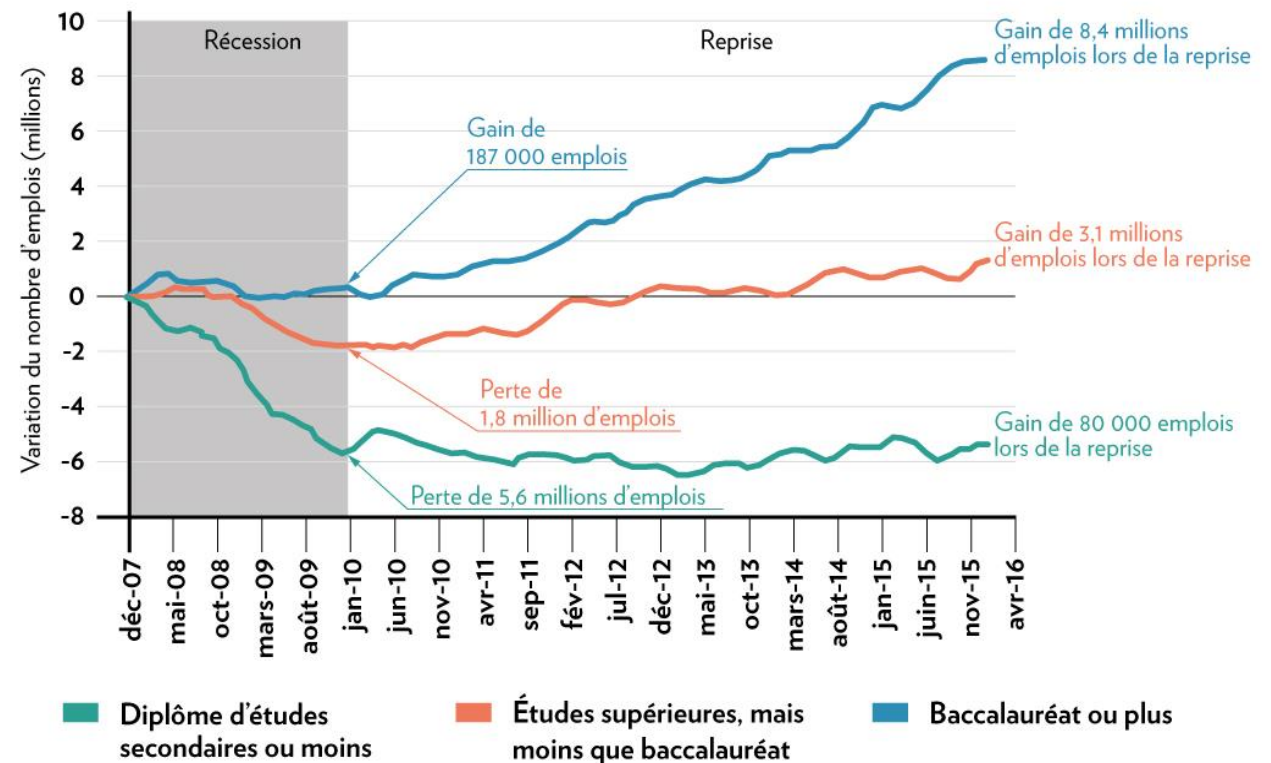
Fédération des cégeps - Novembre 2020

- 48 cégeps répartis sur tout le territoire québécois qui ont pour mission d'offrir des programmes d'études préuniversitaires et techniques
- Plus de 195 000 étudiants et étudiantes, à la formation régulière et à la formation continue¹
- Près de 50 000 récipiendaires de diplômes d'études collégiales annuellement, y compris les diplômés de la formation continue
- Plus de 10 milliards de dollars de retombées économiques annuelles au Québec²
- Des services de formation aux adultes et aux entreprises permettant d'assurer le perfectionnement et la réorientation de la main-d'œuvre
- 55 centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) affiliés aux cégeps
- Cinq écoles nationales, chacune rattachée à un cégep et spécialisée dans un domaine exclusif

- Transformation du marché du travail par l'évolution démographique et technologique
- Nécessité de relancer l'activité économique à la suite de la récession due à la COVID-19
- Relance économique assurée par :
 - un repositionnement de certains secteurs économiques
 - une transition numérique importante
 - le rehaussement du niveau de productivité
 - la requalification de la main-d'œuvre
- Au cœur de cette relance : les cégeps

Les diplômés d'études postsecondaires s'en sortent mieux à la suite d'une récession

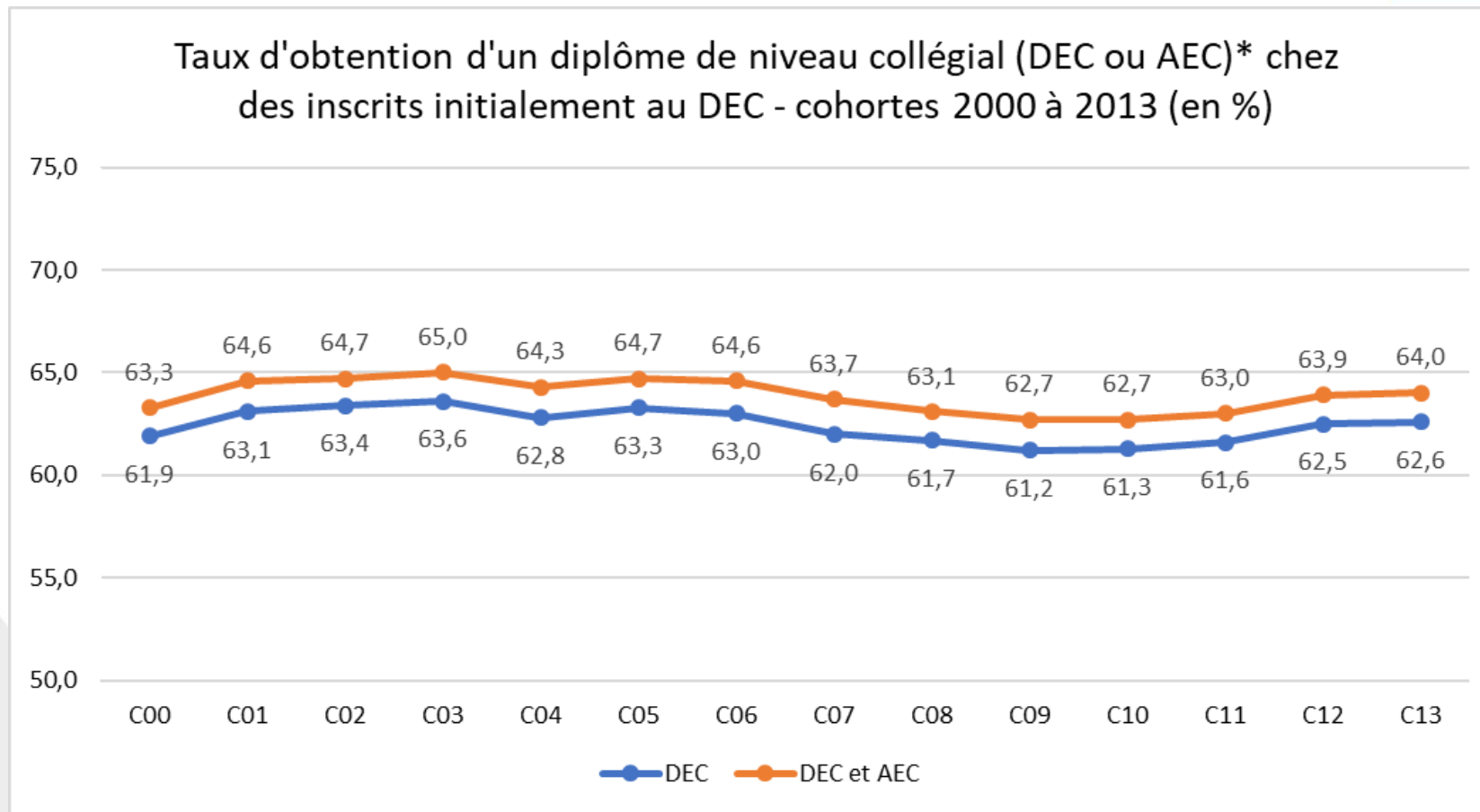
- En moyenne, les diplômés postsecondaires conservent leur emploi ou se repositionnent plus rapidement à la suite d'une récession³.
- De tous les emplois perdus pendant la crise économique de 2008, 78 % étaient des emplois requérant un diplôme d'études secondaires ou moins. Au cours des six années suivantes, seulement 1 % de ces emplois sont retrouvés.
- Presque la totalité (99 %) des emplois créés aux États-Unis après la crise de 2008 sont allés aux travailleurs avec une éducation postsecondaire.



Source: Georgetown University Center on Education and the Workforce, America's Divided Recovery, College Haves and Have-Nots, 2016 (Traduction libre)

Réussite et accessibilité aux études supérieures

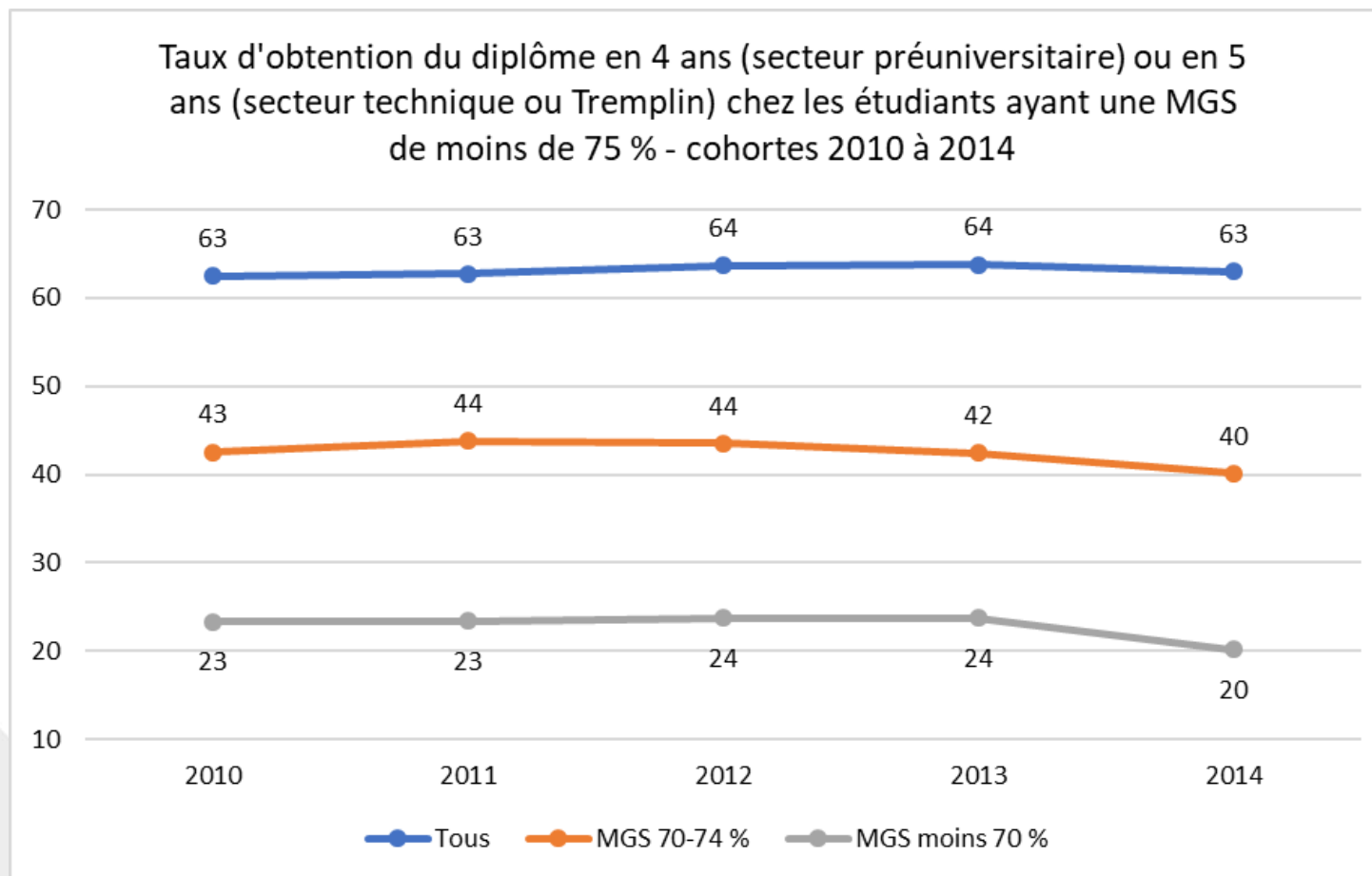
1



Source : MEES, DGSRG, DIS, CSE Indicateurs Cheminement collégial, version 2019

* Taux d'obtention d'un DEC ou d'une AEC chez les étudiants inscrits initialement au DEC et obtenant un DEC ou une AEC, après 4 ans pour les étudiants inscrits au secteur préuniversitaire ou 5 ans pour les étudiants inscrits au secteur technique.

Les étudiants dont la moyenne générale au secondaire est en dessous de 75 % ont un taux de réussite plus faible



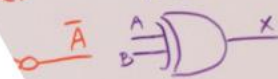
Source : Tableaux PSEP, novembre 2020

1.1 Assurer le déploiement de pratiques d'enseignement à impact élevé

IC

ter

XOR



$$X = A \oplus B$$

XNOR



$$X = A \oplus B$$

1.1 Assurer le déploiement de pratiques d'enseignement à impact élevé

Objectifs

- Accélérer la mise en place et la consolidation des pratiques d'enseignement à impact élevé, autant à l'enseignement régulier, à la formation continue, qu'à l'enseignement à distance
- Mieux outiller les enseignants et les enseignantes face à la multiplication des profils d'étudiants et d'étudiantes et des types de difficultés d'apprentissage auxquels ils sont confrontés
- Mettre en place des pratiques fondées sur les constats qui se dégagent de la recherche scientifique

1.1 Assurer le déploiement de pratiques d'enseignement à impact élevé

Moyens à mettre en place

- Mettre en place des équipes multidisciplinaires qui vont travailler avec les enseignants et les enseignantes afin d'optimiser les pratiques d'enseignement à impact élevé dans les cégeps
- Prévoir une ressource additionnelle assurant la coordination et la mise en œuvre des pratiques d'enseignement pour chacun des départements d'enseignement, pour tous les cégeps du réseau
- Rehausser le développement professionnel des enseignants/enseignantes et des conseillers/conseillères pédagogiques, de façon continue, afin d'assurer la mise en œuvre des pratiques à impact élevé et l'innovation pédagogique

1.1 Assurer le déploiement de pratiques d'enseignement à impact élevé

Bénéfice attendu

- Répondre directement aux attentes du réseau et du Plan stratégique 2019-2023 du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, qui vise une hausse de 3 % du taux de diplomation entre les cohortes de 2017 et de 2022

1.1 Assurer le déploiement de pratiques d'enseignement à impact élevé

Coûts prévus pour

- Le déploiement de 20 % de la charge de travail de chaque coordonnateur et coordonnatrice de département d'enseignement à l'évaluation et au suivi de l'implantation des pratiques d'enseignement à impact élevé
- L'ajout d'un budget de développement professionnel de 4 M\$
- L'embauche de 100 professionnels/professionnelles et enseignants/enseignantes
- La bonification de 2 M\$ pour le soutien aux étudiants et aux étudiantes admis avec une faible moyenne générale au secondaire

Montant nécessaire : 35 M\$

1.2 Mieux documenter et exploiter les données stratégiques sur l'ensemble des étudiants et des étudiantes

1.2 Mieux documenter et exploiter les données stratégiques sur l'ensemble des étudiants

Objectifs

- Documenter de manière efficace les caractéristiques de la population étudiante, à l'enseignement régulier et à la formation continue
- Recueillir des informations stratégiques sur des groupes ciblés d'étudiants et d'étudiantes, notamment :
 - en situation de handicap
 - autochtones
 - issus de l'immigration
 - internationaux
 - avec une moyenne faible au secondaire
 - du Cheminement Tremplin
 - en conciliation famille-études
- Appuyer la prise de décision au sujet des interventions à mener auprès des étudiants et des étudiantes ciblés sur les informations stratégiques

Moyen à mettre en place

Développer une plate-forme technologique vouée à la réussite des étudiants et des étudiantes et permettant :

- d'élargir l'accessibilité à l'information sur la réussite
- de mettre à jour les connaissances de la population étudiante de manière continue
- de relier des données provenant de différentes sources
- d'exploiter les données de manière rapide et efficace

1.2 Mieux documenter et exploiter les données stratégiques sur l'ensemble des étudiants

Bénéfices attendus

La mise en place et l'utilisation d'une plate-forme technologique permettra aux cégeps :

- d'effectuer un dépistage approprié des étudiants et des étudiantes ayant besoin de soutien
- d'effectuer des suivis rapides auprès de cette population étudiante
- d'améliorer la prise de décision concernant les interventions à mener auprès des étudiants et des étudiantes
- de valider l'efficacité des interventions

1.2 Mieux documenter et exploiter les données stratégiques sur l'ensemble des étudiants

Coûts prévus pour

- Le déploiement et l'utilisation de la plate-forme
- L'embauche d'un employé professionnel par cégep
 - pour l'analyse des données
 - pour le partage de l'information

Montant nécessaire : 5 M\$

1.3 Favoriser l'accessibilité et la réussite par le déploiement du numérique

1.3 Favoriser l'accessibilité et la réussite par le déploiement du numérique

Objectifs

- Poursuivre le rattrapage du réseau collégial en matière de ressources informationnelles nécessaires au déploiement du numérique
- Accroître le nombre d'employés en ressources informationnelles dans les cégeps car, comparativement aux standards reconnus dans le secteur de l'éducation, les cégeps ne disposent que de la moitié du personnel nécessaire au déploiement du numérique
- Augmenter le nombre de conseillers et de conseillères technopédagogiques afin d'adapter les services offerts aux étudiants et aux étudiantes et afin de soutenir les enseignants et les enseignantes
- Renforcer la sécurité de l'information dans le réseau collégial
- Soutenir le réseau dans le développement de la formation à distance

1.3 Favoriser l'accessibilité et la réussite par le déploiement du numérique

Moyens à mettre en place

- Arrimer le budget de fonctionnement avec les investissements du Plan d'action numérique, pour :
 - embaucher des professionnels/professionnelles et des techniciens/techniciennes pour le réseau
 - accroître l'utilisation du numérique pour des besoins pédagogiques
 - développer les compétences numériques du personnel des cégeps
- Renforcer la sécurité de l'information dans le réseau collégial en :
 - développant une stratégie de rehaussement de la sécurité de l'information, notamment en ce qui a trait aux investissements et au fonctionnement (audits, tests d'intrusion, formation, etc.)
 - déployant les outils requis en sécurité de l'information, notamment avec la poursuite et le développement du projet Vigilance des cégeps

1.3 Favoriser l'accessibilité et la réussite par le déploiement du numérique

Bénéfices attendus

- Offrir une formation à la fine pointe des besoins du marché du travail
- Diplômer un plus grand nombre d'étudiants et d'étudiantes ayant des compétences numériques
- Améliorer la capacité du réseau à faire face aux enjeux de sécurité informatique
- Rehausser les compétences numériques du personnel des cégeps

1.3 Favoriser l'accessibilité et la réussite par le déploiement du numérique

Coûts prévus pour

- Le rehaussement du financement de fonctionnement pour les ressources informationnelles
 - embauche de 100 professionnels/professionnelles et 200 techniciens/techniciennes
 - intégration des compétences numériques aux programmes d'études
 - poursuite du virage vers des services infonuagiques
 - formation du personnel des cégeps
- Le renforcement de la sécurité de l'information

Montant nécessaire : 30 M\$

1.4 Favoriser l'accessibilité aux études par la mobilité étudiante interrégionale

1.4 Favoriser l'accessibilité aux études par la mobilité étudiante interrégionale

Objectifs

- Répondre aux besoins de main-d'œuvre par le développement de l'attractivité des régions
- Consolider l'offre de formation des cégeps
- Promouvoir l'expérience de vie du cégep dans une autre région que le lieu d'origine des étudiants et des étudiantes
- Favoriser l'accès aux études supérieures sur l'ensemble du territoire québécois

1.4 Favoriser l'accessibilité aux études par la mobilité étudiante interrégionale

Moyens à mettre en place

- Bonifier le soutien au programme de mobilité étudiante interrégionale
- Accroître la promotion de ce programme auprès des étudiants et des étudiantes
- Faciliter la mise en œuvre de partenariats entre les cégeps
- Déployer des ressources dans les cégeps visant à :
 - soutenir l'accueil et l'intégration des étudiants et des étudiantes
 - faire connaître les opportunités d'emploi des régions d'accueil

1.4 Favoriser l'accessibilité aux études par la mobilité étudiante interrégionale

Bénéfices attendus

- Réduire les effets des variations démographiques sur certaines régions du Québec
- Dynamiser les régions et répondre aux besoins de main-d'œuvre
- Faire vivre des expériences enrichissantes aux étudiants et aux étudiantes

1.4 Favoriser l'accessibilité aux études par la mobilité étudiante interrégionale

Coûts prévus pour

- Le rehaussement du financement du programme de mobilité étudiante interrégionale
 - promouvoir le programme comme étant une expérience de vie enrichissante pour les étudiants et les étudiantes
 - offrir un accompagnement aux étudiants et aux étudiantes qui souhaitent intégrer ce programme à leur parcours collégial
 - faciliter l'intégration des étudiants et des étudiantes dans le cégep d'accueil

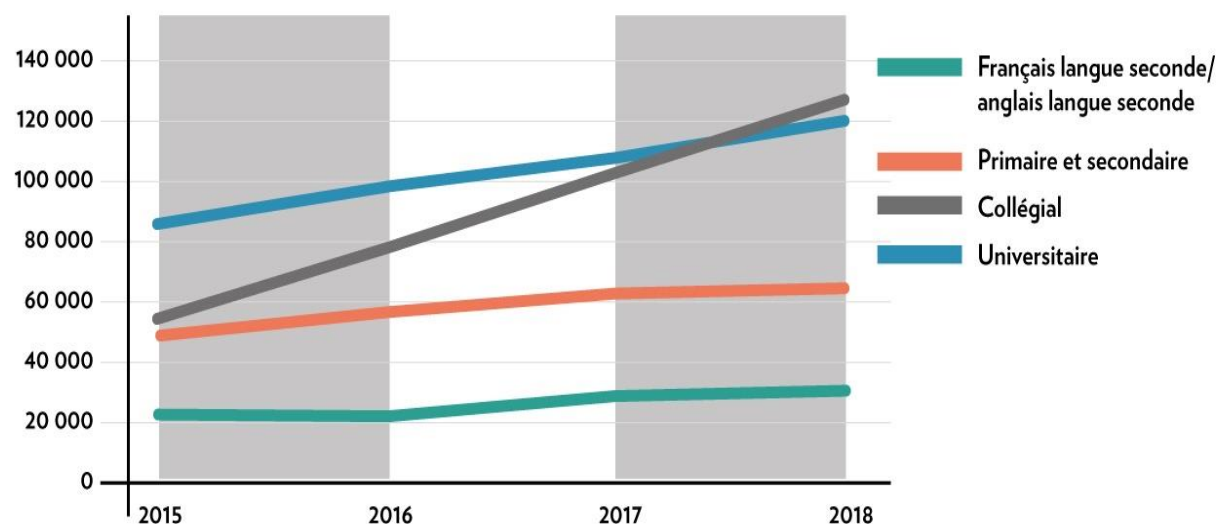
Montant nécessaire : 5 M\$

1.5 Favoriser l'accessibilité aux études par l'accueil d'étudiants internationaux

Proportion d'étudiants internationaux au Québec

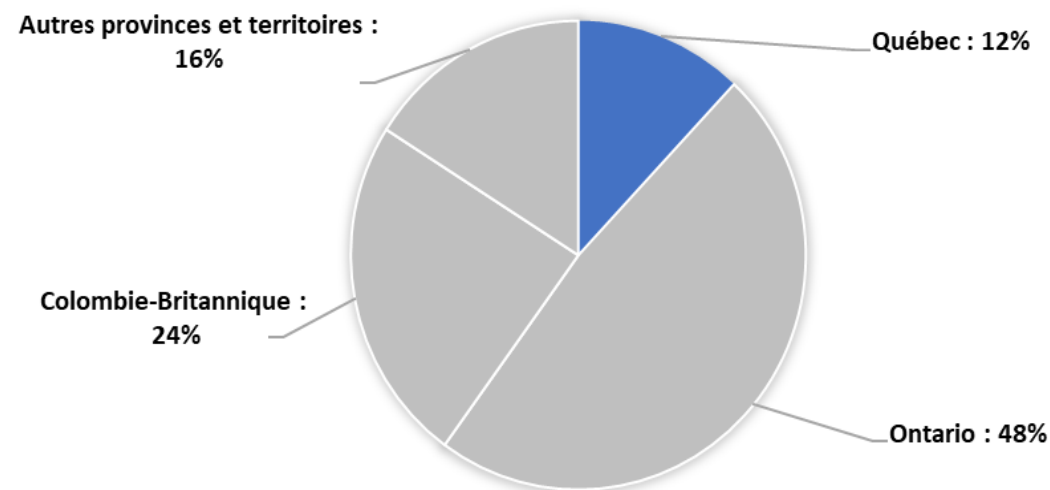
Bien que le nombre d'étudiants internationaux au Québec soit en augmentation, cette croissance est nettement inférieure à celle observée dans le reste du Canada.

Nombre de titulaires d'un permis d'études au Canada selon les niveaux d'études et l'année d'entrée en vigueur du ou des permis



Source : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, données sur les résidents temporaires, 28 février 2019

Répartition des étudiants internationaux accueillis par province au Canada en 2017



1.5 Favoriser l'accessibilité aux études par l'accueil d'étudiants internationaux

Objectifs

- Former un plus grand nombre d'étudiants internationaux dans les cégeps afin de répondre aux besoins de main-d'œuvre qualifiée au Québec
- Attirer au Québec les meilleurs talents dans des programmes à fort potentiel d'emploi
- Augmenter les actions de représentation des cégeps, conjointement avec les acteurs économiques, pour mieux répondre à la demande internationale et aux besoins exprimés au Québec

1.5 Favoriser l'accessibilité aux études par l'accueil d'étudiants internationaux

Moyens à mettre en place

- Déployer une campagne de promotion internationale visant l'attraction de talents dans les secteurs en pénurie de main-d'œuvre et dans les secteurs d'emploi prometteurs (technologies de l'information, génie, santé, éducation à l'enfance, etc.)
- Démarrer des passerelles vers l'emploi dans toutes les régions du Québec, dans les secteurs identifiés conjointement par les cégeps et les entreprises. Une telle passerelle permettrait d'attirer des étudiants internationaux dans des formations courtes (AEC) assorties d'une expérience de travail pertinente
- Mettre sur pied un service partagé d'attraction et d'accompagnement des candidats internationaux vers l'admission dans les cégeps, incluant un meilleur soutien aux cégeps pour le recrutement

1.5 Favoriser l'accessibilité aux études par l'accueil d'étudiants internationaux

Bénéfices attendus

- Augmentation de 20 % du nombre total d'étudiants internationaux dans le réseau collégial d'ici 2024
- Pour les étudiants internationaux :
 - Une offre de formation qualifiante et recherchée
 - Des débouchés d'emploi au Québec
- Pour les cégeps :
 - Arrimage des formations avec les besoins de main-d'œuvre spécialisée et rétention des diplômés et diplômées dans toutes les régions
- Pour le Québec :
 - Attraction de talents pour une main-d'œuvre intégrée, francisée et prête à l'emploi
 - Réponse aux besoins de main-d'œuvre qualifiée, dans les secteurs en pénurie ou à forte valeur économique
 - Atteinte des objectifs gouvernementaux visés avec le Programme d'appui aux collectivités et la Vision internationale du Québec

1.5 Favoriser l'accessibilité aux études par par l'accueil d'étudiants internationaux

Coûts prévus pour

- Une campagne de promotion internationale (coût estimé de 1 M\$)
- Des passerelles vers l'emploi dans les régions du Québec (coût estimé de 500 000\$)
- Un service partagé d'accompagnement des candidats internationaux vers l'admission (coût estimé de 500 000\$) :
 - embauche de trois ressources professionnelles à la disposition des 48 cégeps pour assurer la concertation du réseau et le maillage avec les entreprises
 - développement d'un système informatisé mutualisé pour l'accompagnement des étudiants internationaux

Montant nécessaire : 2 M\$

1.6 Dynamiser les fondations collégiales pour soutenir la réussite des étudiants et des étudiantes

1.6 Dynamiser les fondations collégiales pour soutenir la réussite des étudiants et des étudiantes

Constat

- Les revenus actuels des fondations des cégeps représentent un montant avoisinant les 100 \$ par étudiant, une somme beaucoup moins élevée que les revenus par étudiant des fondations des universités québécoises (plus de 800 \$), des collèges privés québécois (plus de 400 \$) et des collèges publics ontariens (près de 300 \$)⁵

Objectif

- Favoriser la persévérance et la réussite des étudiants et des étudiantes à travers l'aide offerte par les fondations

1.6 Dynamiser les fondations collégiales pour soutenir la réussite des étudiants et des étudiantes

Moyens à mettre en place

- Financer les fondations collégiales, comme le sont déjà les autres fondations québécoises à travers des programmes comme Placements Universités, Placement Réussite, Mécénat Placements Culture
- Dupliquer la mesure budgétaire Placements Universités du gouvernement du Québec pour que soit créée la mesure Placements Cégeps
- Prévoir deux volets à cette mesure :
 - Subvention de contrepartie qui octroie aux fondations une bonification de la part du gouvernement en fonction des dons provenant d'autres sources
 - Soutien financier supplémentaire de la part du gouvernement lorsque les fondations atteignent les objectifs de croissance visés

1.6 Dynamiser les fondations collégiales pour soutenir la réussite des étudiants et des étudiantes

Bénéfices attendus

Grâce à la mesure Placements Cégeps, les fondations pourraient soutenir davantage :

- L'excellence, à travers leurs bourses de reconnaissance
- L'accessibilité aux études supérieures, notamment par l'augmentation du nombre d'étudiants et d'étudiantes passant du secondaire au collégial
- La persévérance, grâce aux bourses d'études pour l'amélioration de la performance ou le retour aux études
- L'épanouissement des étudiants et des étudiantes, au moyen des bourses associées aux activités culturelles, artistiques, sportives ou scientifiques
- L'ouverture sur le monde, grâce aux bourses à la mobilité nationale et internationale
- L'entraide, par les bourses reconnaissant l'engagement communautaire des étudiants et des étudiantes
- La responsabilisation, par le soutien financier aux activités parascolaires et autres projets étudiants

1.6 Dynamiser les fondations collégiales pour soutenir la réussite des étudiants et des étudiantes

Coûts prévus

- D'après les estimations de Deloitte, cette mesure nécessite un engagement initial de 3 M\$ pour soutenir les fondations collégiales

Montant nécessaire : 3 M\$

Formation et requalification des travailleurs

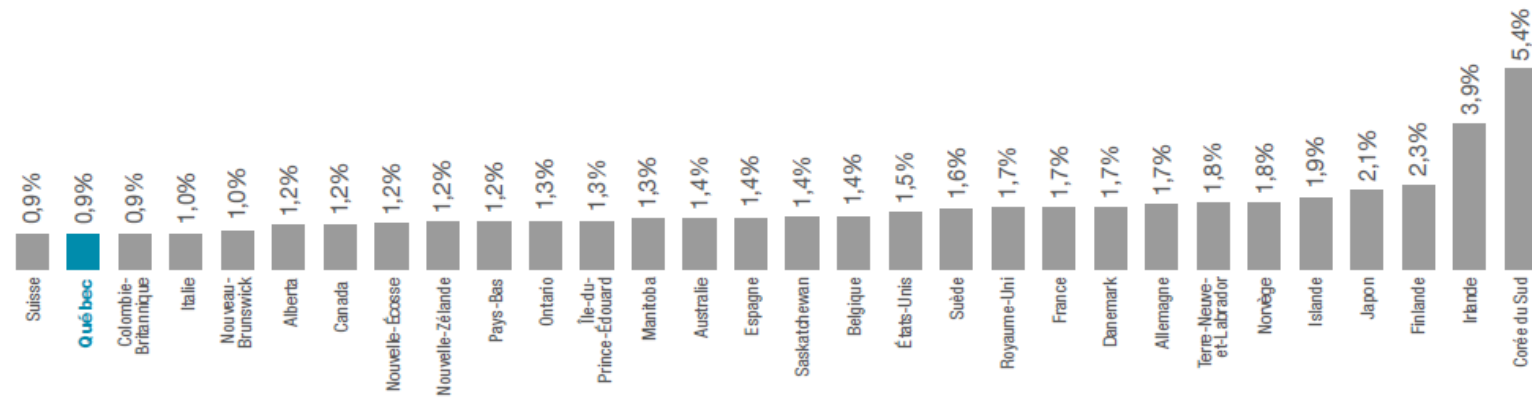
2

2.1 Offrir une formation plus flexible et adaptée aux besoins du marché du travail



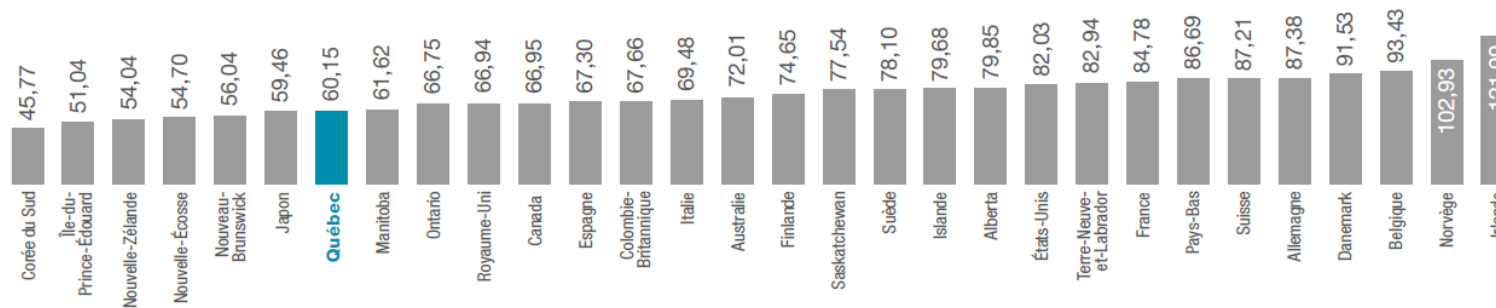
Le taux de productivité des entreprises québécoises se situe parmi les plus faibles au Canada

Croissance annuelle moyenne de la productivité du travail entre 1981 et 2017



Productivité du travail en 2017

PIB par heure travaillée en dollars canadiens de 2017 à parité des pouvoirs d'achats



Source : Centre sur la productivité et la prospérité – Fondation Walter-J.-Somers – HEC Montréal, Productivité et prospérité au Québec Bilan 2018, mars 2019

2.1 Offrir une formation plus flexible et adaptée aux besoins du marché du travail

Objectifs

- Miser sur un nouvel encadrement de la formation des travailleurs et des travailleuses actifs pour engendrer une hausse de leur productivité ainsi que de celle des entreprises et pour adapter la structure des entreprises aux nouvelles réalités technologiques
- Contribuer à la relance économique du Québec et soutenir la croissance à long terme

2.1 Offrir une formation plus flexible et adaptée aux besoins du marché du travail

Moyens à mettre en place

- Implanter des mesures pour soutenir, adapter et déployer la formation continue auprès des travailleurs et des travailleuses n'ayant pas toujours la disponibilité et la mobilité requises pour s'engager dans des formations de longue durée
- Promouvoir la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) comme levier pour la requalification de la main-d'œuvre

Selon KPMG, dans une étude réalisée à la demande de la Fédération des cégeps, seule la formation continue qualifiante dans un contexte structuré est susceptible d'engendrer les gains de productivité les plus significatifs⁶

2.1 Offrir une formation plus flexible et adaptée aux besoins du marché du travail

Bénéfices attendus

- À deux niveaux pour la formation continue :
 - accélération de la relance économique et réduction du taux de chômage par la requalification de la main-d'œuvre
 - rehaussement du niveau de productivité du Québec par la formation continue des travailleurs et des travailleuses
- Offre de services aux entreprises plus diversifiée et flexible
 - formations de groupe, de très courte durée, microprogrammes, etc.
- Réduction du temps nécessaire à l'acquisition d'un diplôme ou d'une attestation grâce à la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)

2.1 Offrir une formation plus flexible et adaptée aux besoins du marché du travail

Coûts prévus pour

- L'embauche de personnel spécialisé
- L'arrimage entre les formations offertes et les besoins des chômeurs, des travailleurs et des employeurs
- Le développement de formations afin de mieux répondre aux besoins
- La bonification des activités de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)

Montant nécessaire : 20 M\$

Santé mentale

3

3.1 Bonifier l'offre de services psychosociaux pour les étudiants et les étudiantes



3.1 Bonifier l'offre de services psychosociaux pour les étudiants et les étudiantes

Objectifs

- Mieux soutenir les étudiants et les étudiantes aux prises avec des enjeux de santé mentale
- Promouvoir une bonne santé mentale pour tous
- Identifier rapidement les personnes à risque en matière de santé mentale
- Mettre en place davantage de mesures – en présence et à distance - pour animer la communauté collégiale et favoriser la persévérance des étudiants et des étudiantes ainsi que leur sentiment d'appartenance (appel individuel, soutien à l'organisation du travail scolaire, activités de groupe, etc.)

3.1 Bonifier l'offre de services psychosociaux pour les étudiants et les étudiantes

Moyens à mettre en place

- Accroître le nombre de sentinelles, de travailleurs de corridor ou de résidence, qui agissent en proximité et peuvent identifier les étudiants et les étudiantes qui autrement n'iraient pas consulter les ressources disponibles
- Maintenir et développer l'offre de services psychosociaux à distance. Ce déploiement peut aussi comprendre l'accès à des outils de suivi à distance pour les intervenants, comme des solutions informatiques pour faciliter la gestion des dossiers entre professionnels d'une même équipe
- Soutenir les cégeps dans le déploiement des mesures contenues dans le Plan d'action en santé mentale en enseignement supérieur, notamment celles en lien avec la prévention et la promotion en santé mentale touchant l'ensemble des activités des établissements

3.1 Bonifier l'offre de services psychosociaux pour les étudiants et les étudiantes

Bénéfices attendus

- Améliorer la persévérance et la réussite scolaire
- Briser l'isolement des étudiants et des étudiantes, notamment en contexte de formation à distance

3.1 Bonifier l'offre de services psychosociaux pour les étudiants et les étudiantes

Coûts prévus pour

- Embaucher du personnel technique et professionnel pour mieux répondre aux besoins croissants des étudiants et des étudiantes
- Former le personnel des cégeps afin d'identifier rapidement les situations nécessitant l'intervention des spécialistes

Montant nécessaire : 5 M\$

Infrastructures et équipements

4

4.1 Offrir aux étudiants et aux étudiantes un milieu d'apprentissage stimulant



4.1 Offrir aux étudiants et aux étudiantes un milieu d'apprentissage stimulant

Objectifs

- Offrir un milieu d'apprentissage et de vie stimulant
- Soutenir la réussite par des choix structurants complémentaires à la pédagogie
- Continuer le déploiement de méthodes pédagogiques novatrices et d'équipements spécialisés
- Rattraper le retard actuel des cégeps en matière d'installations et d'équipements
- Faire face à l'augmentation des coûts de réalisation des travaux et d'acquisition d'équipements

4.1 Offrir aux étudiants et aux étudiantes un milieu d'apprentissage stimulant

Moyens à mettre en place

- Bonifier les allocations d'infrastructures et d'équipements bénéficiant à l'ensemble des étudiants et des étudiantes des cégeps
- Assurer un financement suffisant et prévisible pour les allocations vouées au maintien des actifs immobiliers, aux équipements et aux infrastructures technologiques

4.1 Offrir aux étudiants et aux étudiantes un milieu d'apprentissage stimulant

Bénéfices attendus

- Amélioration de la qualité des bâtiments et des infrastructures numériques
- Meilleure attraction et rétention des étudiants et des étudiantes dans le réseau collégial
- Utilisation d'équipements spécialisés et d'outils informatiques au collégial qui permet d'approfondir les connaissances des étudiants et des étudiantes et de faciliter leur intégration au marché du travail

4.1 Offrir aux étudiants et aux étudiantes un milieu d'apprentissage stimulant

Coûts prévus pour

- Le maintien des actifs immobiliers afin d'offrir aux étudiants et aux étudiantes un environnement propice à la réussite
- Le déploiement d'équipements pédagogiques à la fine pointe de la technologie pour soutenir et enrichir la formation des étudiants et des étudiantes
- Le rehaussement des infrastructures technologiques

Montant nécessaire : 150 M\$

Résumé des demandes financières du réseau collégial public

La clé de la réussite : la pérennité du financement

1 Réussite et accessibilité	
1.1 Assurer le déploiement de pratiques d'enseignement à impact élevé	35 M\$
1.2 Mieux documenter et exploiter les données stratégiques sur l'ensemble des étudiants et des étudiantes	5 M\$
1.3 Favoriser l'accessibilité et la réussite par le déploiement du numérique	30 M\$
1.4 Favoriser l'accessibilité aux études par la mobilité étudiante interrégionale	5 M\$
1.5 Favoriser l'accessibilité aux études par l'accueil d'étudiants internationaux	2 M\$
1.6 Dynamiser les fondations collégiales pour soutenir la réussite des étudiants et des étudiantes	3 M\$
2 Formation et requalification des travailleurs	
2.1 Offrir une formation plus flexible et adaptée aux besoins du marché du travail	20 M\$
3 Santé mentale	
3.1 Bonifier l'offre de services psychosociaux pour les étudiants et les étudiantes	5 M\$
4 Infrastructures et équipements	
4.1 Offrir aux étudiants et aux étudiantes un milieu d'apprentissage stimulant	150 M\$

Besoins en fonctionnement : 105 M\$ Besoins en infrastructures et équipements : 150 M\$

1. Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Direction des indicateurs et des statistiques, Portail informationnel, système Socrate, données pour l'année scolaire 2019-2020.
2. KPMG-SECOR, *La contribution économique des cégeps et des centres collégiaux de transfert de technologie*, novembre 2014.
3. Georgetown University Center on Education and the Workforce, *America's Divided Recovery, College Haves and Have-Nots*, 2016.
4. Gartner, *IT Key Metrics Data 2020 : Industry Measures Education Analysis*, décembre 2019.
5. Deloitte, *Dynamisation des fondations collégiales*, novembre 2017.
6. KPMG, *Étude économique sur la formation continue qualifiante*, novembre 2019.

Merci